

Ministère de l'Intérieur.

Liberté.



Egalité.

le 16 frimaire
an 7.

(8 décembre 1798)

Citoyen Lami

*Surse l'acte
son départ
plus partira
ce pendant qu'il est
dans son...*

mon frère en a remis votre note et j'en fais quelque chose
occupé de trois objets urgents que vous m'avez
à suivre — j'ai fait une petite lettre par laquelle
le chef de la division invite le secrétaire général de
Ministère de la Guerre à faire un effacement de
à la lettre du Ministre de l'Intérieur pour le
transport de vos effets par les Courriers militaires.

Je vous envoie la réponse
j'ai vu Anselme pour l'état des livres que vous
avez choisis au sujet des conditions auxquelles
vous la demandez l'autorisation du Ministre pour
l'envoi — Ce sera une signature à l'Extraord.
j'aurais observé qu'il suffiroit d'une lettre de
le jugement comme chef de division — que
le chef de bureau soit approuvé pour la formation
de la Bibliothèque de la ville de Paris —
pour instruire ou d'annoncer au nom de
au signataire.

J'ai vu le Citoyen Amour à Paris, il n'a rien fait
pour la note — mais il a promis de faire quelque chose

la lettre qui approuve vos dispositions pour la
 garde de votre logement en attendant l'attelage - c'est
 la forme qu'il prendra afin de vous laisser entièrement
 libre - Bien des demandes indirectes ont été
 faites de ce logement & pour mon compte
 j'en ai prévu et traité deux fois pour
 vous de l'année

J'aurais avec plaisir rien négliger pour
 vous votre départ - Comptez sur mon zèle
 qui vous répond de ma reconnaissance et de l'attachement
 sincère que j'ai pour vous.

Salut respectueux & dévoué

[Signature]

198

au Citoyen

Citoyen Suré Directeur
de l'École française des beaux arts
à Rome

Al Palais N. des Saints Louis.